

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968
3me CIRCONSCRIPTION

ELECTRICES, ELECTEURS,

Un mouvement d'une ampleur exceptionnelle soulève les couches laborieuses de la Nation. Des usines, des bureaux, des champs, des universités monte l'exigence de changements profonds.

Le Président de la République a été contraint d'annuler le référendum-plébiscite annoncé pour le 16 juin. Il a dû décider la dissolution d'une Assemblée nationale où les élus gaullistes détenaient injustement la majorité des sièges, malgré qu'ils n'aient obtenu que 38 % des suffrages exprimés en mars 1967.

Ainsi vous êtes appelés, le 23 Juin, à élire votre député.

***

Dix millions de travailleurs manuels et intellectuels, les étudiants et les enseignants, les exploitants familiaux sont entrés en lutte parce que le pouvoir gaulliste a pratiqué depuis dix ans une politique contraire à leurs intérêts, contraire à l'intérêt général.

Dans un puissant mouvement de grève, les salariés de toutes corporations ont arraché au pouvoir et au patronat des avantages substantiels qui leur avaient été longtemps refusés avec mépris.

Fort de la confiance que lui accordent des millions de Françaises et de Français, le Parti Communiste a soutenu résolument les travailleurs en lutte.

Avec sang-froid et lucidité, il a dénoncé les provocations qui tendaient à fourvoyer le mouvement populaire dans l'aventure.

Notre Parti est le seul qui a combattu depuis son avènement le régime et la politique gaullistes au service des monopoles industriels et bancaires. En concentrant leurs coups contre le Parti Communiste, de Gaulle et Pompidou l'ont désigné comme leur adversaire principal, le meilleur défenseur des intérêts de la classe ouvrière et du peuple.

Voter pour les candidats communistes, c'est exiger que soient durablement garantis les résultats des grandes luttes ouvrières et que soient Satisfaites les aspirations légitimes des travailleurs de la ville et de la campagne, des intellectuels, qui veulent devenir des citoyens à part entière

UN PROGRAMME DEMOCRATIQUE ET SOCIAL AVANCE

Ce programme garantit les libertés publiques et fonde la stabilité du gouvernement sur l'entente des partis démocratiques et le soutien exclusif des masses populaires.

DANS L'ORDRE ECONOMIQUE, il s'affirme pour une véritable expansion, la nationalisation des grands monopoles, la gestion démocratique, la réduction des dépenses improductives (force de frappe), une réforme démocratique de la fiscalité, la lutte contre la hausse des prix et l'inflation, la mise en valeur de toutes les ressources du pays selon un plan démocratique de développement.

DANS L'ORDRE SOCIAL est mis l'accent sur l'augmentation des salaires, des retraites et pensions, la garantie des ressources et la réduction du temps de travail, l'avancement de l'âge de la retraite, l'abrogation des ordonnances frappant la Sécurité Sociale, la reconnaissance des droits syndicaux dans l'entreprise, la juste rémunération du travail paysan, la refonte profonde de l'Université moderne et démocratique dans le respect de la laïcité, l'élaboration d'un statut démocratique de l'O.R.T.F.

DANS L'ORDRE INTERNATIONAL il préconise une politique cohérente de paix : indépendance nationale, solidarité avec les peuples opprimés ou récemment libérés, coopération internationale, sécurité collective, désarmement.

Le Parti Communiste Français réclame la cessation inconditionnelle des bombardements américains sur la République Démocratique du Vietnam, le droit du peuple vietnamien de déterminer son sort dans l'indépendance.

Voter communiste c'est approuver ce programme démocratique et de progrès social qui correspond aux aspirations de notre peuple, à l'avenir de la jeunesse, à l'intérêt de la République et de la France. C'est se prononcer pour la démocratie et le socialisme.

Le Parti Communiste Français ne revendique pas pour lui seul le pouvoir, mais pour un Gouvernement d'union démoratique s'appuyant sur une majorité de gauche à l'Assemblée nationale et dans lequel les communistes auront la place qui leur revient.

Plus important sera le nombre de suffrages recueillis par notre Parti, plus nombreux seront les députés communistes dans la nouvelle Assemblée, plus vite aboutiront les revendications qui sont les vôtres.

N'égarez pas votre suffrage sur le candidat soi-disant de la 3me force qui est l'élu de toutes les forces réactionnaire, le député sortant CHAZALLON.

VOTEZ, FAITES VOTER, pour nos candidats qui se sont montrés en toute occasion des hommes responsables agissant avec lucidité et sang-froid, attentifs à ce que chacune de leurs décisions, chacun de leurs actes servent efficacement les intérêts des travailleurs du peuple et du pays.

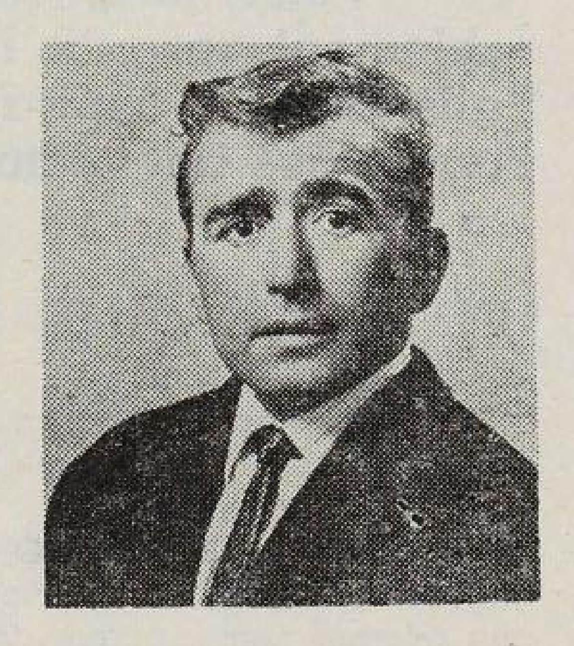
JEAN REYMOND

Membre du Bureau de la Fédération de la Loire du P.C.F.,
Candidat unique de la Gauche au 2me tour des élections de 1962 et de 1967

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Michel SAGNARD

Secrétaire de la Section de St-Chamond - Militant syndicaliste à la C.A.F.L.



Candidats du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

IMP. REYNAUD - LE SOLEIL - ST-ETIENNE